

# MONTELIMAR-AGGLOMERATION

O o O

## AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

#### I.1) NOM, ADRESSES ET POINT DE CONTACT

**Nom officiel :** Communauté d'agglomération MONTELIMAR-AGGLOMERATION

**Adresse postale :** Maison des Services Publics – 1 Avenue Saint-Martin

Localité/Ville : MONTELIMAR

Code postal : 26200 – Code NUTS : FRK23

**Point(s) de contact :** Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques – Service de la Commande Publique

A l'attention de Monsieur le Président de MONTELIMAR-AGGLOMERATION ou son représentant

Téléphone : 04.75.53.10.74.

Courriel : [dcpaj@montelimar-agglo.fr](mailto:dcpaj@montelimar-agglo.fr)

**Adresse internet** (le cas échéant) [www.montelimar-agglo.fr](http://www.montelimar-agglo.fr)

Adresse du profil acheteur : <http://www.montelimar-agglo.fr/>

#### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALES

Autorité régionale ou locale

Services généraux des administrations publiques

### SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

#### II. 1) Etendue du marché

##### II.1.1) Intitulé :

Assistance à la passation d'un contrat de délégation de service public pour le service de transport urbain de personnes.

##### II.1.2) Code CPV principal

79140000

##### II.1.3) Type de marché

Services

##### II.1.4) Description succincte :

Prestations de services d'assistance à la passation d'un contrat de délégation de service public pour l'exploitation du service public de transport urbain de personnes.

La communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération n'étant pas en mesure d'appréhender tous les paramètres en ayant la garantie de faire le meilleur choix en la matière, il lui est apparu nécessaire de recourir à un assistant spécialisé en ce domaine pour une mission qui consistera principalement en :

- Phase 1 - Diagnostic de l'existant existant et rédaction du rapport nécessaire à l'assemblée délibérante de Montélimar-Agglomération pour se prononcer sur le principe de la délégation et présentation de ce rapport à la commission consultative des services publics locaux.
- Phase 2 - Elaboration du dossier de consultation des entreprises et de l'avis d'appel à candidature.
- Phase 3 - Analyse des candidatures.
- Phase 4 - Analyse des offres et assistance lors des négociations.
- Phase 5 - Mise au point du contrat final et rédaction du rapport de présentation devant permettre au Conseil de la communauté d'agglomération de se prononcer sur le choix du délégataire et le contrat de délégation.

#### **II.1.6) Information sur les lots**

Ce marché est divisé en lots : NON

#### **II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :**

41 200.00 €

### **II.2) Description**

#### **II.2.1) Intitulé**

#### **II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

79140000

#### **II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRK23

Lieu principal d'exécution : Montélimar-Agglomération

#### **II.2.4) Description des prestations :**

Prestations de services d'assistance à la passation d'un contrat de délégation de service public pour l'exploitation du service public de transport urbain de personnes.

La communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération n'étant pas en mesure d'appréhender tous les paramètres en ayant la garantie de faire le meilleur choix en la matière,

il lui est apparu nécessaire de recourir à un assistant spécialisé en ce domaine pour une mission qui consistera principalement en :

- Phase 1 – Diagnostic de l'existant existant et rédaction du rapport nécessaire à l'assemblée délibérante de Montélimar-Agglomération pour se prononcer sur le principe de la délégation et présentation de ce rapport à la commission consultative des services publics locaux.
- Phase 2 – Elaboration du dossier de consultation des entreprises et de l'avis d'appel à candidature.
- Phase 3 – Analyse des candidatures.
- Phase 4 – Analyse des offres et assistance lors des négociations.
- Phase 5 – Mise au point du contrat final et rédaction du rapport de présentation devant permettre au Conseil de la communauté d'agglomération de se prononcer sur le choix du délégataire et le contrat de délégation.

#### **II.2.5) Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

#### **II.2.11) Information sur les options**

Option : NON

#### **II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :  
NON

#### **II.2.14) Informations complémentaires**

### **SECTION IV : PROCÉDURE**

#### **IV.1) Description**

##### **IV.1.1) Type de procédure :**

Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union Européenne (dans les cas énumérés ci-dessous).

- Le contrat ne relève pas du champ d'application de la directive.

Explication : Marché d'un montant inférieur aux seuils européens.

##### **IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

#### **IV.1.6) Enchère électronique**

#### **IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : NON

#### **IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

##### **IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au B.O.A.M.P. du 02 décembre 2021 sous le n° 21-158890, et inséré sur le site internet de la Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération le 02 décembre 2021.

Un avis rectificatif a été publié sur le B.O.A.M.P. n°21-165366 du 16 décembre 2021 et inséré sur le site internet

##### **IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique**

##### **IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de pré-information**

### **SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

#### **MARCHÉ N° S220042**

#### **LOT N°**

**INTITULÉ** : Assistance à la passation d'un contrat de délégation pour le service public de transport urbain de personnes

Un marché/lot est attribué : OUI

#### **V.2) Attribution du marché**

**V.2.1) Date de conclusion du marché** : 02 août 2022

##### **V.2.2) Informations sur les offres**

Nombre d'offres reçues : 5

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 5

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : OUI

##### **V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE**

Nom officiel : INDDIGO (Mandataire)

Adresse postale : 367 Avenue du Grand Ariétaz - CS 52401

Localité/Ville : CHAMBERY CEDEX

Code postal : 73024

Pays : France

Téléphone : 04.79.69.06.00

Fax :  
Code NUTS :  
Le titulaire est une PME : OUI  
Total des points obtenus pour cette offre : 92.58/100

Nom officiel : AARPI BEAUVILLARD BOUTEILLER  
Adresse postale : 10 Rue Dieudé  
Localité/Ville : MARSEILLE  
Code postal : 13006  
Pays : France  
Téléphone : 04.91.67.48.60.  
Fax :  
Code NUTS :  
Le titulaire est une PME : OUI

#### **V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)**

Valeur totale finale du marché : 41 200,00 €

#### **V.2.5) Information sur la sous-traitance :**

Le marché est susceptible d'être sous-traité

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :  
La part du marché susceptible d'être sous-traitée est inconnue

### **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

#### **VI.3) Informations complémentaires :**

Modalités de consultation des marchés :

Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1) de la Section I et dans les conditions fixées par les articles L300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.

Pas de sous-traitance indiquée mais les attributaires ont toujours la possibilité de sous-traiter en cours de marché au titre de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975.

#### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

##### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble  
Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135  
Localité/Ville : Grenoble cedex  
Code postal : 38022  
Téléphone : 04 76 42 90 16  
Fax : 04 76 51 89 44

##### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

##### **VI.4.3) Introduction de recours**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont :

- soit, avant la signature du contrat, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- soit, après la signature du contrat, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R. 411-1 et R. 421-7 du Code de la Justice Administrative, et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,
- soit, après la signature du contrat, un référé contractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun – B. P. 1135

Localité/Ville : Grenoble cedex

Code postal : 38022

Téléphone : 04.76.42.90.16.

Fax : 04.76.51.89.44.

**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :**

03 août 2022

Le Président,